



## Pommier / Poirier

**N°11**  
**25/04/2019**



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE

### Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN  
**FDGDON 47**  
[e.marchesanfredonaqui@laposte.net](mailto:e.marchesanfredonaqui@laposte.net)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine  
Pommier/Poirier Edition Sud  
Nouvelle-Aquitaine N°XX  
du JJ/MM/AA »*



Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**  
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Pommier – Poirier

- **Tavelure** : toute pluie peut donner lieu à des projections significatives. Risque élevé avec la période pluvieuse en cours.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours, les parcelles sont à surveiller.
- **Carpocapse des pommes** : la période à risque de pontes débute, les pontes pourraient s'intensifier à partir des 11-13 mai.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque élevé de pontes est en cours.
- **Psylle du poirier** : les éclosions débutent.

# Pommier - Poirier

## • Stades phénologiques

**Pommier** : stade I dominant.

**Poirier** : stade J dominant.



**Stade I**

« Nouaison » (BBCH 71)



**Stade J**

« Grossissement des fruits » (BBCH 72)

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

## • Tavelure

De nouvelles sorties de taches liées aux contaminations de début avril ont été observées cette semaine.

Selon le modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, les sorties de taches liées aux contaminations de la pluie du 15 avril devraient être visibles à partir du début de semaine prochaine.

D'après le modèle, les pluies qui sont intervenues sur certains secteurs le 21 avril ont pu engendrer localement des contaminations. La pluie du 23 avril a donné lieu à des contaminations sur l'ensemble des secteurs avec un niveau de gravité « léger » à « grave » selon les postes. Les pluies qui ont débuté hier pourraient également engendrer des contaminations.

### Contaminations enregistrées sur la période du 18 au 23 avril

	Stations Météo	Dates de contamination	Gravité*
47	Beaupuy	23/04 à 20h au 24/04 à 08h	Légère
	Béquin	23/04 à 21h au 24/04 à 08h	Légère
	Ste-Livrade-sur-Lot	23/04 à 17h au 24/04 à 09h	Légère
33	Les Leves	23/04 à 19h au 24/04 à 07h	Légère
	Quinsac	23/04 à 13h au 25/04 à 02h	Grave
24	Lanxade	23/04 à 19h au 24/04 à 05h	-
16	Le Tâtre	23/04 à 09h au 24/04 à 05h	Légère
17	St-Quantin de Rançanne	23/04 à 08h au 24/04 à 08h	Assez grave
		21/04 à 12h au 22/04 à 08h	Légère

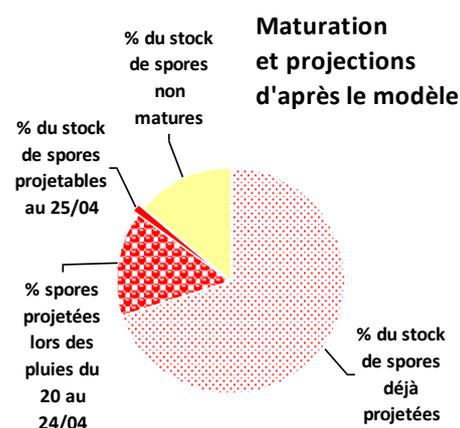
« - » : pas de contamination enregistrée sur la période interrogée

\* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

Nous sommes dans la période où la maturation des périthèces est encore importante. D'après le modèle, le stock de spores projetables progresse actuellement de près de 1 % par jour.

Le stock de spores déjà projetées représente, selon les sites, 85 à 90 % du potentiel annuel. 10 à 20 % du stock aurait été projeté lors des pluies qui sont intervenues du 20 au 24 avril. Suite aux dernières pluies, le stock de spores projetables est à ce jour de l'ordre de 1 % du stock annuel.

Le suivi biologique des projections d'ascospores de tavelure a mis en évidence des projections significatives lors des pluies des 21 et 23 avril et relativement importantes pour la pluie du 24 au soir au 25 avril au matin.



### **Evaluation du risque**

Toute pluie peut donner lieu à des projections significatives.

Le risque tavelure est **élevé** avec la période pluvieuse en cours.

## Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte des pluies annoncées mais aussi de l'allongement des rameaux et de l'apparition des nouvelles feuilles (**la croissance végétative est importante actuellement**) afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.



Les couples suivants sont exposés à un **risque de résistance** :

- **Venturia inaequalis** (tavelure) - **Boscalid (SDHI) / Captane / Dithianon**

Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ce bioagresseur, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour **analyse en laboratoire** : [a.kerebel@fredon-aquitaine.org](mailto:a.kerebel@fredon-aquitaine.org); 07 85 97 72 60.

Gestion des résistances :

- **Diversifier** les **pratiques** (agronomie, prophylaxie, méthodes alternatives, auxiliaires) ;
- Utiliser une **dose adaptée** ;
- **Associer** les modes d'action lors d'une application (si possible) ;
- **Diversifier** des modes d'action **dans le temps** (au cours d'un programme de traitement et d'une année à l'autre) ;
- **Diversifier** les programmes de traitement **dans l'espace** (Mosaïque spatiale).

N'hésitez pas à consulter le site du **réseau R4P**, qui recueille de nombreuses informations sur les résistances (définitions, classification unifiée, notes de gestion, rapports, liste des cas de résistance) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

### • Feu bactérien

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses) ;
- la présence d'inoculum dans l'environnement ;
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

#### **Conditions climatiques favorables aux infections :**

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

#### **Evaluation du risque**

Nous sommes actuellement en période de pousse active et quelques floraisons secondaires sont observées.

Avec la hausse des températures enregistrée depuis la semaine dernière (températures parfois supérieures à 24°C les 19 et 20 avril), des infections ont pu être possibles. Les températures annoncées pour les prochains jours seraient a priori moins favorables, il faut cependant rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse. **Des contrôles visuels sont indispensables** pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et **supprimer les symptômes le plus tôt possible** après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations. Le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permet de suivre l'évolution ou l'extension des foyers. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

- **Oïdium**

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon.

En parcelles sensibles, les symptômes sont en augmentation.

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2018.

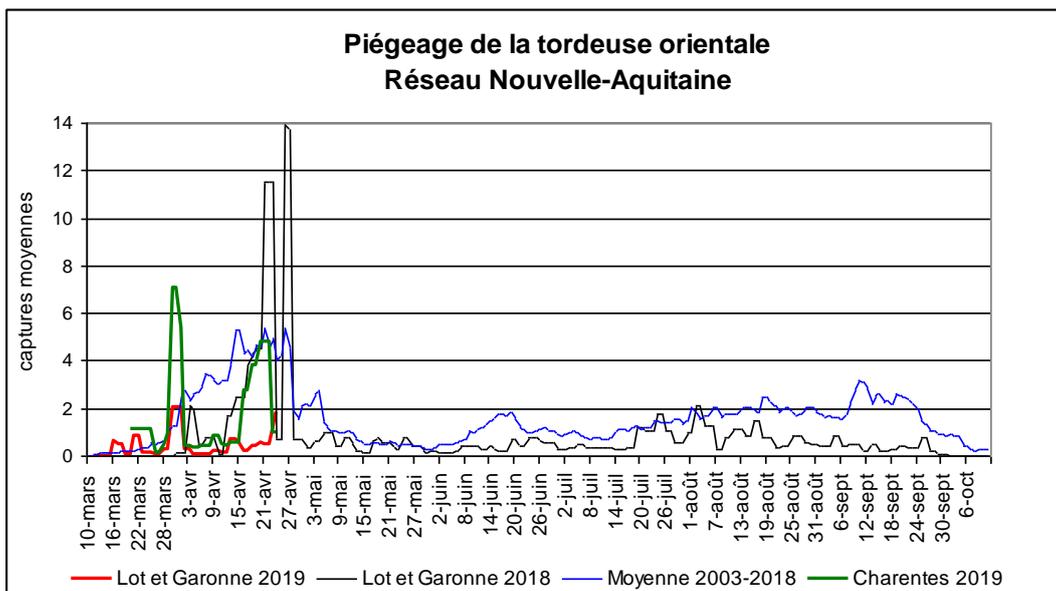
**Evaluation du risque**

La période de pousse est une période à risque.

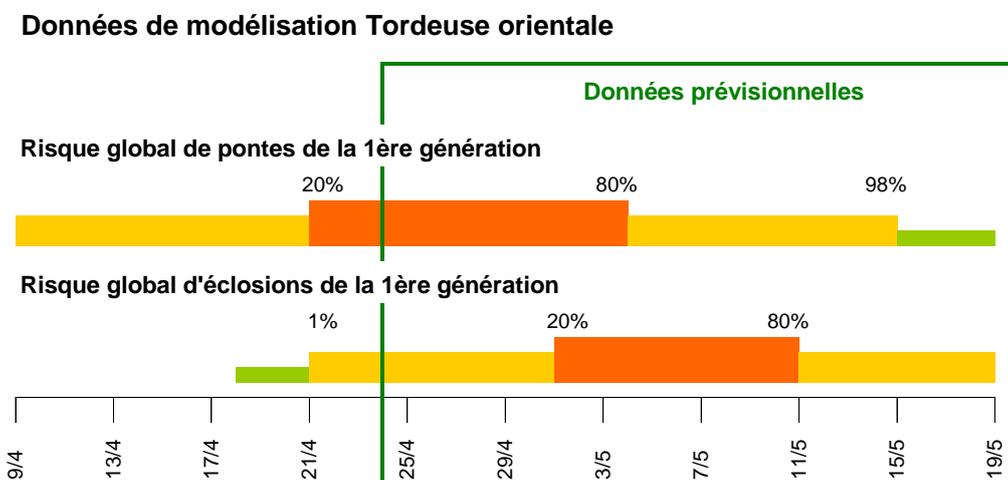
**Mesures prophylactiques :** elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.

- **Tordeuse orientale**

Sur notre réseau de piégeage, le premier vol est en cours avec des prises en hausse depuis la fin de semaine dernière notamment sur le secteur des Charentes.



**Données de modélisation :** selon les données du modèle de simulation, à ce jour, 25 à 35 % du potentiel de pontes et 1 à 2 % du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison (13 à 15°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les pontes pourraient rester soutenues jusqu'aux 3-5 mai. Les éclosions quant à elles pourraient s'intensifier à compter des 1-3 mai.



## Evaluation du risque

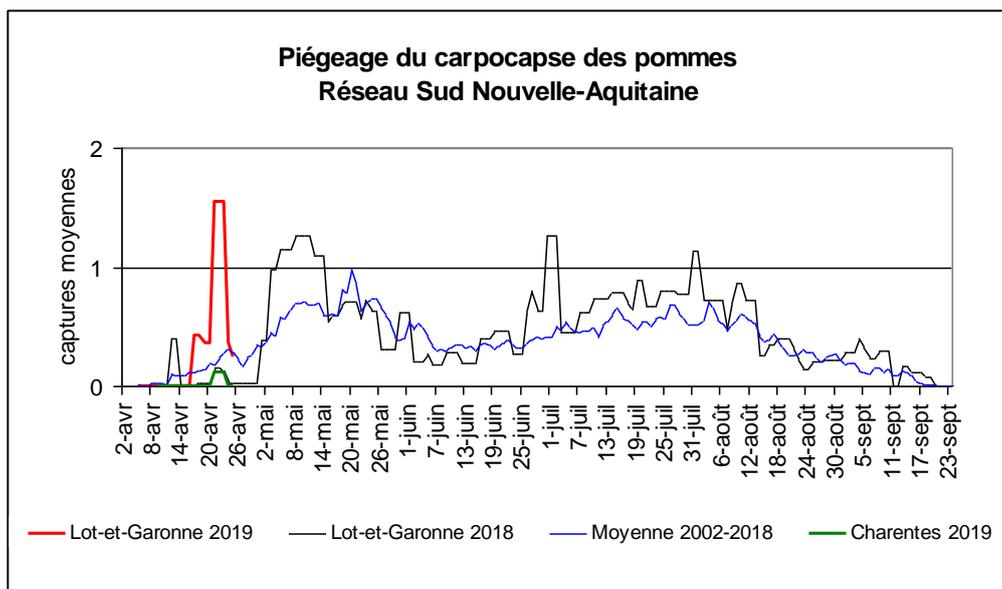
La période à risque élevé de pontes est en cours et les éclosions pourraient s'intensifier à partir du milieu de semaine prochaine.

**Mesures alternatives :** la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Lorsqu'elle est combinée avec la confusion carpocapse des pommes, elle peut être réalisée avant le début du vol de ce dernier.

Les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage sont listés dans la Note de service DGAL/SDQP/2019-219 du 18/03/2019 consultable en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-219>

### • Carpocapse des pommes

Sur notre réseau de piégeage, le vol a démarré en début de semaine dernière.



**Données de modélisation :** selon les données du modèle de simulation, la période à risque de pontes débute. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (13 à 15°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les pontes pourraient s'intensifier à partir des 11-13 mai et les éclosions pourraient débiter à partir des 8-10 mai.

## Evaluation du risque

La période à risque de ponte débute. Toutefois, les conditions pluvieuses et venteuses actuelles ne favorisent pas le vol.

**Mesures alternatives :** la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol.

Les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage sont listés dans la Note de service DGAL/SDQP/2019-219 du 18/03/2019 consultable en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-219>

### • Tordeuses de la pelure

Quelques dégâts sont signalés sur jeunes parcelles.

Sur notre réseau de piégeage, des captures sont enregistrées.

**Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :**

- Pour Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé.

**Seuil indicatif de risque :** 5 % d'organes attaqués (corymbes de fruits).

**Mesures alternatives :** la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Combinée à la confusion carpocapse des pommes, la mise en place des diffuseurs est à réaliser avant le début du vol de ce dernier. Ils doivent être en place.

### • Puceron cendré du pommier

Dans nos parcelles de référence, des repiquages de pucerons cendrés sont observés.

#### Evaluation du risque

Il est important de réaliser des observations afin de détecter rapidement les premiers foyers avant apparition des enroulements.

**Seuil indicatif de risque :** la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.



Le couple suivant est exposé à un **risque de résistance** :

- **Dysaphis plantaginae** (puceron cendré) - **Flonicamide**

Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ce bioagresseur, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour **analyse en laboratoire** : [a.kerebel@fredon-aquitaine.org](mailto:a.kerebel@fredon-aquitaine.org); 07 85 97 72 60.

Gestion des résistances :

- **Diversifier** les **pratiques** (agronomie, prophylaxie, méthodes alternatives, auxiliaires) ;
- Utiliser une **dose adaptée** ;
- **Associer** les modes d'action lors d'une application (si possible) ;
- **Diversifier** des modes d'action **dans le temps** (au cours d'un programme de traitement et d'une année à l'autre) ;
- **Diversifier** les programmes de traitement **dans l'espace** (Mosaïque spatiale).

N'hésitez pas à consulter le site du **réseau R4P**, qui recueille de nombreuses informations sur les résistances (définitions, classification unifiée, notes de gestion, rapports, liste des cas de résistance) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

### • Puceron lanigère

La reprise d'activité de ce puceron est en cours dans les parcelles à forte pression avec la migration sur les jeunes pousses.

Les populations de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* sont encore faibles. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

**Seuil indicatif de risque :** 10 % de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20 % en présence d'*Aphelinus mali*.

### • Puceron vert

La présence de pucerons verts commence à être observée sur les jeunes pousses.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

**Seuil indicatif de risque :** 15 % de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.



**Pucerons lanigères**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



**Pucerons verts**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

## • Hoplocampe

Sur le réseau de piégeage, les prises sont en baisse.

Sur arbres non traités, les tous premiers dégâts d'hoplocampe (galerie superficielle et perforation du jeune fruit d'où s'écoulent des déjections foncées) sont observés.

**Mesures prophylactiques :** des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.



**Dégât d'hoplocampe**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

## • Punaises phytophages

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

### Evaluation du risque

La gestion des parcelles est à réaliser en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

**Seuil indicatif de risque :** présence.

## • Cécidomyie des feuilles

Sur notre réseau de piégeage, le vol se poursuit avec des prises en légère hausse cette semaine.

En parcelles de référence, quelques dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

**Mesures prophylactiques :** Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.



**Dégât de cécidomyie des feuilles**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

## • Psylle du poirier

Dans nos parcelles de référence, les pontes s'intensifient et les éclosions débutent (10 à 14 % de pousses avec présence de pontes et 1 % avec des jeunes larves lors des observations réalisées en début de semaine).

### Evaluation du risque

La période de ponte de la seconde génération est en cours et les éclosions débutent.

**Seuil indicatif de risque :** à cette période de l'année, le seuil de nuisibilité est de 10-20 % de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30 %.



**Orius**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



**Anthocoris**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

**Mesures prophylactiques :** afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices)

nécessaire à la réduction des populations de psylles doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

- **Acariens rouges**

Les éclosions d'œufs d'hiver d'acarien rouge (*Panonychus ulmi*) s'achèvent.

Les populations d'acariens rouges observées actuellement en vergers sont globalement faibles. La présence d'adultes ainsi que les premières pontes ont été cependant observés sur une parcelle en Gironde.

**Seuil indicatif de risque :** en saison, le seuil est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60 % sur pommier. En présence de phytoséides (au minimum 30 % de feuilles occupées), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

- **Auxiliaires**

Les populations d'auxiliaires se développent. Au niveau des foyers de pucerons, on peut observer des œufs, des larves et des adultes de syrphes, des coccinelles, des cantharides.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :** Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*